GROUPE	43	FONGICIDE

Fongicide Presidio

USAGE COMMERCIAL
FONGICIDE
SUSPENSION

POUR LA SUPPRESSION ET/OU LA RÉPRESSION DE CERTAINES MALADIES DANS LES LÉGUMES-FLEURS ET LES LÉGUMES POMMÉS DU GENRE *BRASSICA*, LES LÉGUMES-RACINES DU GENRE *BRASSICA*, LES CUCURBITACÉES, LES TOMATES, LES POIVRONS, LES RAISINS, LES LÉGUMES-FEUILLES (SAUF CEUX DU GENRE *BRASSICA*), LES POMMES DE TERRE, ET LES PLANTES ORNEMENTALES D'EXTÉRIEUR (CHAMP ET EN POT)

GARANTIE : Fluopicolide…… 39,5 %

NUMÉRO D'HOMOLOGATION : 30051
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

ATTENTION POISON
IRRITANT POUR LES YEUX

Valent Canada Inc.
6-130 Research Lane
Guelph, Ontario N1G 5G3
Téléphone : 519-767-9262

CONTENU NET : 946 mL

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la ***LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES***. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

PREMIERS SOINS

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX :

Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS :

Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INHALATION :

Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INGESTION :

Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

EN CAS D'URGENCE CONCERNANT UN DÉVERSEMENT D'IMPORTANCE, UN INCENDIE OU UN EMPOISONNEMENT, COMPOSER LE 1-800-682-5368

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Aucun antidote spécifique n'est connu. Administrer un traitement symptomatique.

DANGERS POUR L'ENVIRONNEMENT

Ce produit est TOXIQUE pour les organismes aquatiques et les végétaux terrestres non ciblés. Respecter les zones tampons spécifiées sous la rubrique MODE D'EMPLOI.

Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer ce produit sur des terrains à pente modérée ou forte, sur un sol compacté ou sur de l'argile.

Éviter d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues.

La contamination des habitats aquatiques par ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande de végétation entre le site traité et le bord du plan d'eau.

L'utilisation de ce produit chimique peut entraîner la contamination des eaux souterraines, en particulier dans les sites où les sols sont perméables (par exemple sols sableux) ou encore si la nappe phréatique est peu profonde.

Le fluopicolide est persistant et peut subsister sur le terrain. Il est recommandé d'éviter l'utilisation de tout produit contenant du fluopicolide dans les sites traités avec cette substance au cours de la saison précédente.
.

PRÉCAUTIONS

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Nocif par inhalation. Peut irriter les yeux. Éviter tout contact avec les yeux. Se laver à fond avec de l'eau et du savon après la manipulation et avant de manger, de boire, de prendre une gomme à mâcher ou de fumer. Retirer et laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Éviter d'inhaler les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation.

Durant le mélange, le chargement, l'application, le nettoyage et les réparations, Les applicateurs et les autres personnes qui manipulent ce fongicide doivent porter des gants résistant aux produits chimiques faits d'un matériau imperméable à l'eau, par exemple du caoutchouc naturel ≥ 14 mm, une chemise à manches longues, un pantalon long, des chaussettes et des chaussures. Retirer l'équipement de protection individuelle immédiatement après avoir manipulé ce produit. Laver l'extérieur des gants avant de les enlever. Se laver à fond et mettre des vêtements propres dès que possible.

Ne pas appliquer ce produit de manière à exposer les travailleurs ou d'autres personnes, que ce soit directement ou par la dérive de pulvérisation. Seuls des manipulateurs protégés peuvent rester dans l'aire d'épandage durant l'application.

Ne pas entrer ni permettre à des travailleurs d'entrer dans les zones traitées dans les 12 heures suivant le traitement. À l'exception des raisins et des légumes du genre *Brassica*, ne pas entrer ni permettre à des travailleurs d'entrer dans les zones traitées durant le délai de sécurité (DS) de 12 heures.

Pour les raisins, ne pas entrer ni permettre à des travailleurs d'entrer dans les zones traitées durant le délai de sécurité de 8 jours pour l'élagage manuel, l'éclaircissage, le palissage et l'effeuillage. Ne pas retourner dans les zones traitées dans les 16 jours suivant le traitement pour l'écimage-rognage et l'annélation des raisins de table. Pour toute autre activité dans les raisins, ne pas retourner dans les zones traitées dans les 12 heures suivant le traitement.

Pour les légumes du genre *Brassica*, ne pas entrer ni permettre à des travailleurs d'entrer dans les zones traitées pendant le délai de sécurité de 1 journée pour l'élagage manuel et l'irrigation. Pour toute autre activité dans les légumes du genre *Brassica*, ne pas retourner dans les zones traitées dans les 12 heures suivant le traitement.

Empêcher toute personne non protégée d'accéder aux endroits traités ou aux environs qui pourraient être atteints par la dérive.

Si l'on prévoit utiliser ce produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et si l'on a besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, visiter le site Internet de CropLife Canada à www.croplife.ca.

ÉLIMINATION/DÉCONTAMINATION

NE PAS UTILISER CE CONTENANT À D'AUTRES FINS. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans la cuve.
2. Rendre le contenant vide inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans la région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

ENTREPOSAGE :
Ne pas contaminer l'eau ni les aliments de consommation humaine ou animale pendant l'entreposage. Conserver dans le contenant d'origine, au frais et au sec, dans un endroit sécuritaire. Ne pas conserver le produit pur ni les solutions diluées dans des contenants d'aliments ou de boissons. Ne pas entreposer ni transporter près des aliments de consommation humaine ou animale. Ne pas utiliser ni entreposer dans les résidences ni à proximité de celles-ci. Pour prévenir la contamination, entreposer ce produit à l'écart des aliments de consommation humaine ou animale. Ne pas entreposer à moins de 0 °C. Si ce produit est exposé à des températures inférieures à 0 °C, le faire décongeler à 10 °C ou plus et agiter doucement pour reconstituer le produit.

RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE

Gestion de la résistance, fongicide Presidio, fongicide du groupe 43. Toute population fongique peut renfermer des individus naturellement résistants au fongicide Presidio ou à d'autres fongicides du groupe 43. Les biotypes résistants peuvent finir par prédominer au sein de la population si ces fongicide s sont utilisés de façon répétée dans un même champ. Il peut se produire une perte progressive ou complète d'efficacité lorsque ces fongicides sont appliqués à répétition sur les

mêmes champs. Il peut aussi exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux fongicides :

- Dans la mesure du possible, alterner le fongicide Presidio ou d'autres fongicides du groupe 43 avec des fongicides appartenant à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes agents pathogènes.
- Utiliser des mélanges en cuve contenant des fongicides provenant d'un groupe différent, si cet emploi est permis.
- Utiliser les fongicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée comprenant des inspections sur le terrain, des relevés d'utilisations antérieures de pesticides et de la rotation des cultures et faisant place à la possibilité d'intégrer des pratiques de labour (ou d'autres méthodes mécaniques) ou des pratiques de lutte culturale, biologique et d'autres formes de lutte chimique.
- Inspecter les populations fongiques traitées pour y découvrir les signes de l'acquisition d'une résistance.
- Si la maladie continue de progresser après le traitement avec ce produit, ne pas augmenter la quantité utilisée. Cesser d'employer ce produit et passer à un autre fongicide ayant un site ou un mode d'action différent, si c'est possible.
- Pour des cultures précises ou des organismes nuisibles précis, s'adresser au spécialiste local des interventions sur le terrain ou à un conseiller agréé pour toute autre recommandation relative à la gestion de la résistance aux pesticides ou encore à la lutte intégrée.
- Pour plus d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, s'adresser à Valent U.S.A. Corporation au 1-800-682-5368 ou à www.valent.ca.
-

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

La matière active du fongicide Presidio est le fluopicolide. Le fongicide Presidio exerce une activité protectrice, curative, suppressive et antisporulante. Le fluopicolide est un agent à action systémique locale et pénétration translaminaire; il circule dans le xylème de la plante pour exercer une action systémique.

Le fongicide Presidio est particulièrement efficace lorsqu'il est appliqué dans le cadre d'un programme de pulvérisations régulières et qu'il est utilisé en association et en alternance avec d'autres fongicides efficaces ayant un mode d'action différent (fongicides d'un groupe autre que le groupe 43).

RESTRICTIONS ET LIMITATIONS GÉNÉRALES

- Le fongicide Presidio doit obligatoirement être mélangé en cuve avec un autre produit (homologué pour l'usage contre les maladies et les cultures énumérées sur cette étiquette) aux fins de la gestion de la résistance. Consulter l'étiquette des produits d'association pour les taux, le moment d'application, les restrictions concernant la replantation, les délais de pâturage, le mode d'emploi et les précautions. Toujours suivre l'étiquette la plus restrictive.
- Ne pas utiliser dans les serres.
- Ne pas appliquer lorsque les conditions atmosphériques favorisent la dérive en dehors des zones ciblées.Appliquer seulement lorsque le potentiel de dérive vers les zones d'habitation

ou d'activités humaines telles que les maisons, les chalets, les écoles et les zones récréatives est minimal. Prendre en considération la vitesse et la direction du vent, les inversions de température, l'équipement d'application et les réglages du pulvérisateur.

- Pour l'application par voie aérienne, respecter les restrictions et les précautions concernant la gestion de la dérive. Un meilleur contrôle est obtenu en procédant à un épandage au sol.

MODE D'ACTION

Le fongicide Presidio est actif contre certains oomycètes, tel que précisé dans cette étiquette. Son mode d'action est typique des fongicides systémiques spécifiques contre les oomycètes, chez lesquels il perturbe plusieurs étapes du cycle reproductif.

Des études biochimiques ont démontré que le fluopicolide a un effet sur les protéines du type spectrine, que l'on croit impliquées dans le maintien de la stabilité des membranes chez les champignons ascomycètes ou oomycètes, particulièrement pendant l'allongement de l'extrémité des hyphes. Des études microscopiques ont démontré que le fluopicolide induit une redistribution rapide de ces protéines de la membrane vers le cytoplasme, tant dans les hyphes que dans les zoospores.

RÉSISTANCE AU DÉLAVAGE PAR LA PLUIE

Le dépôt foliaire résiste au délavage par la pluie 2 heures après l'application. Ne pas effectuer de traitement pour la suppression de maladies foliaires si on prévoit une quantité mesurable de pluie dans les 2 heures suivant l'application, à défaut de quoi la suppression des maladies foliaires pourrait être réduite.

PRÉPARATION DU PULVÉRISATEUR

Avant d'appliquer le fongicide Presidio, voir à ce que l'équipement d'épandage soit propre et bien entretenu. La cuve du pulvérisateur, les conduites et les rampes doivent être nettoyées pour s'assurer qu'ils ne contiennent aucun résidu des produits utilisés précédemment. L'équipement d'épandage doit être nettoyé conformément aux directives du fabricant du dernier produit utilisé avant que l'équipement ne serve à l'application du fongicide Presidio. Si deux produits ou plus ont été mélangés en cuve avant l'application du fongicide Presidio, les directives de nettoyage les plus contraignantes doivent être suivies.

DIRECTIVES DE MÉLANGE

1. Remplir la cuve propre du pulvérisateur à moitié ou aux 2/3 du volume d'eau propre désiré.
2. Tout en agitant, ajouter lentement le fongicide Presidio dans la cuve. Le système d'agitation doit créer des rides ou des ondulations à la surface de l'eau.
3. Si on procède au mélange en cuve du fongicide Presidio avec d'autres pesticides homologués, ajouter d'abord les sacs hydrosolubles, puis les formulations sèches, les suspensions concentrées, les concentrés émulsifiables et finalement les solutions.
4. Ajouter les adjuvants requis s'il y a lieu.
5. Remplir la cuve jusqu'au niveau d'eau désiré. Poursuivre l'agitation jusqu'à ce que toute la solution ait été appliquée.

Puisque ce produit n'est pas homologué pour la suppression des organismes nuisibles en milieu aquatique, NE PAS l'utiliser pour supprimer des organismes nuisibles en milieu aquatique.

NE PAS contaminer les réserves en eau d'irrigation ou potable ni les habitats aquatiques en nettoyant l'équipement ou en éliminant les déchets.

NETTOYAGE DU PULVÉRISATEUR

L'équipement d'épandage doit être nettoyé selon la marche à suivre suivante après l'application du fongicide Presidio :

1. Vider complètement la cuve du pulvérisateur. Rincer le pulvérisateur à fond, y compris l'intérieur et l'extérieur de la cuve et tous les tamis.
2. Remplir la cuve d'eau propre et rincer toutes les conduites, rampes, buses et tamis.
3. Vider complètement la cuve.
4. Retirer toutes les buses et tous les tamis et les rincer à l'eau propre.
5. La solution de rinçage peut être appliquée sur du gazon ou des plantes ornementales, selon les recommandations de cette étiquette. Ne pas dépasser la dose maximale recommandée. Si on utilise un produit nettoyant, consulter l'étiquette du produit utilisé pour connaître les directives d'élimination. En l'absence de directives, éliminer la solution de rinçage à un site d'élimination des déchets approuvé.

ÉQUIPEMENT D'ÉPANDAGE

L'équipement d'épandage doit être propre et en bon état de marche. La précision des buses doit faire l'objet de vérifications fréquentes.

VOLUME DU SUPPORT DE PULVÉRISATION

Appliquer le fongicide Presidio dans suffisamment d'eau pour assurer une couverture complète du feuillage, des inflorescences et des fruits. Une couverture complète est requise pour obtenir une suppression optimale des maladies. Pour l'application terrestre, appliquer au moins 200 litres de solution à l'hectare; pour l'épandage aérien, appliquer au moins 50 litres de solution à l'hectare, de manière à assurer une couverture complète.

ÉPANDAGE AÉRIEN

- **Volume du support et pression de pulvérisation :** L'application à moins de 50 litres à l'hectare peut produire une couverture et une suppression inadéquates. L'application de volumes supérieurs fournit généralement une suppression plus uniforme des maladies. Ne pas dépasser la pression recommandée par le fabricant des buses. Pour de nombreux types de buses, une pression plus faible produit de plus grosses gouttelettes. Si un débit supérieur est requis, utiliser des buses produisant un débit supérieur plutôt que d'augmenter la pression.

- **Sélection et orientation des buses :** On peut limiter la formation de très petites gouttelettes par la sélection de buses appropriées, en orientant le plus possible les buses à l'écart des courants d'air et en évitant d'utiliser une trop forte pression de pulvérisation. Utiliser des buses produisant un jet plat ou en cône. Utiliser des buses « sans égouttement », comme des buses à membrane, afin d'éviter un écoulement non souhaité de la solution de pulvérisation. Les buses doivent être dirigées vers l'arrière de l'aéronef et libérer la solution à un angle de 0 à 15° vers le bas. Ne pas placer de buses sur la portion externe (25 %) des ailes ou des rotors.

- **Adjuvants et agents anti-dérive :** Consulter l'étiquette du produit d'association pour connaître les recommandations relatives aux adjuvants. L'utilisation d'agents anti-dérive est permise, bien qu'il soit préférable d'obtenir une pulvérisation de grosses gouttelettes par la sélection et

l'utilisation de buses appropriées, dans la mesure du possible. Lorsqu'on utilise un agent anti-dérive, lire et suivre attentivement les précautions et toute autre information figurant sur l'étiquette de l'additif, et s'assurer de sa compatibilité avec le mélange en cuve et les types de buses utilisés avant de choisir un adjuvant en particulier.

Application au moyen d'un pulvérisateur agricole : **NE PAS** appliquer durant les périodes de calme plat. Éviter d'appliquer lorsque le vent souffle en rafales. **NE PAS** appliquer en gouttelettes de pulvérisation de taille inférieure au calibre moyen de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE). La hauteur de la rampe doit être de 60 cm ou moins au-dessus de la culture ou du sol.

Application au moyen d'un pulvérisateur pneumatique : **NE PAS** appliquer durant les périodes de calme plat. Éviter d'appliquer lorsque le vent souffle en rafales. **NE PAS** diriger le jet au-dessus des plantes à traiter. Fermer les buses pointant vers l'extérieur lorsqu'on se trouve à l'extrémité des rangs et dans les rangs extérieurs. **NE PAS** appliquer lorsque la vitesse du vent est supérieure à 16 km/h dans la zone de traitement tel que mesuré à l'extérieur de la zone de traitement du côté sous le vent.

Application aérienne : **NE PAS** appliquer durant les périodes de calme plat. Éviter d'appliquer lorsque le vent souffle en rafales. **NE PAS** appliquer lorsque la vitesse du vent est supérieure à 16 km/h dans la zone de traitement tel que mesuré à l'extérieur de la zone de traitement du côté sous le vent. **NE PAS** appliquer en gouttelettes de pulvérisation de taille inférieure au calibre moyen de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE). Afin de réduire la dérive causée par les turbulences créées en bout d'aile de l'aéronef, l'espacement des buses le long de la rampe d'aspersion **NE DOIT PAS** dépasser 65% de l'envergure des ailes ou du rotor.

Zones tampons :

L'utilisation des méthodes de pulvérisation et de l'équipement suivants **NE** requiert **PAS** une zone tampon : pulvérisateur manuel ou dorsal et application localisée.

Les zones tampons précisées dans le tableau ci-dessous sont requises entre le point d'application direct et la bordure la plus rapprochée sous le vent des habitats terrestres sensibles (tels que prairies, terres boisées, brise-vent, terres à bois, haies, zones riveraines et terres arbustives), les habitats d'eau douces sensibles (tels que lacs, rivières, bourbiers, étangs, fondrières des Prairies, criques, marais, ruisseaux, réservoirs et milieux humides) et les habitats estuariens/marins.

Méthode d'application	Culture		Zones tampons (mètres) requises pour la protection des :				
			Habitats d'eau douce d'une profondeur de :		Habitats estuariens/marins d'une profondeur de :		Habitats terrestres :
			Moins de 1 m	Plus de 1 m	Moins de 1 m	Plus de 1 m	
Pulvérisateur agricole	Légumes-fleurs et légumes pommés du genre *Brassica,* légumes-racines du genre *Brassica,* Cucurbitacées, tomates, poivrons, légumes-feuilles (sauf ceux du genre *Brassica*), pommes de terre, raisins, plantes ornementales d'extérieur		1	0	1	0	1
Pulvérisateur	Raisins	Début de la	5	0	2	0	3

pneumatique		croissance					
		Fin de la croissance	3	0	1	0	2
Aérienne	Pommes de terre	Aéronef à voilure fixe ou tournante	5	0	1	0	15

Pour les mélanges en cuve, consulter les étiquettes des produits d'association et respecter la zone tampon la plus large (la plus restrictive) et la taille de gouttelettes de pulvérisation (ASAE) la plus grossière indiquées parmi les produits utilisés dans le mélange.

RESTRICTIONS POUR LA ROTATION DES CULTURES

Les cultures alternes suivantes peuvent être cultivées après l'utilisation du fongicide Presidio à la dose précisée. Il est interdit de semer toute autre culture alterne.

CULTURES	**INTERVALLE DE ROTATION**
Légumes-fleurs et légumes pommés du genre *Brassica* Légumes-bulbes Cucurbitacées Légumes-fruits Légumes-feuilles (sauf ceux du genre *Brassica*) Légumes-racines et tubercules (sauf les carottes et les betteraves à sucre)	Immédiatement

MODE D'EMPLOI SPÉCIFIQUE – TOUTES LES CULTURES

Moment du traitement : Commencer les applications lorsque les conditions culturales et/ou environnementales favorisent le développement des maladies. Appliquer à intervalles de 7 à 14 jours, selon la pression exercée par les maladies. En cas de forte pression des maladies ou si on prévoit de la pluie, utiliser la dose la plus forte et l'intervalle le plus court recommandés. Appliquer sous forme de pulvérisation foliaire dans suffisamment d'eau pour obtenir une couverture complète et uniforme.

Gestion de la résistance : Le fongicide Presidio doit être utilisé dans le cadre d'un programme de lutte intégrée (LI). Le fongicide Presidio doit être appliqué sous forme de pulvérisation foliaire mélangé en cuve avec un autre fongicide ayant un mode d'action différent et homologué contre les mêmes pathogènes cibles.

Restrictions et limitations

- La dose maximale de fongicide Presidio est de 292 mL à l'hectare et de 880 mL à l'hectare par saison.
- Ne pas faire plus de 2 applications séquentielles de fongicide Presidio avant d'alterner avec un fongicide efficace appartenant à un groupe différent aux fins de la gestion de la résistance.
- Ne pas faire plus de 4 applications de fongicide Presidio par saison.

MODE D'EMPLOI SPÉCIFIQUE – TOUTES LES CULTURES (suite)					
Cultures	**Maladies**	**Doses d'emploi**		**Délai minimal entre le dernier traitement et la récolte (DAAR)**	**Directives particulières**
		mL/ha	**L/ha**		
Légumes-fleurs et légumes pommés du genre *Brassica* : brocoli, choux de Bruxelles, chou, chou-fleur, chou cavalier, brocoli chinois, chou chinois (pé-tsaï), chou chinois (gaï-choï), chou-rave **Légumes-racines du genre *Brassica* :** radis, rutabaga, raifort, navet	Mildiou *(Peronospora parasitica)*	220-292	Application terrestre : 200 - 1000	2 jours 7 jours	Aux fins de la gestion de la résistance, le fongicide Presidio doit être mélangé en cuve avec une dose homologuée d'un autre fongicide actif contre le pathogène ciblé, mais possédant un mode d'action différent. Appliquer le fongicide Presidio mélangé en cuve avec Bravo 500. Suivre le mode d'emploi le plus restrictif des deux étiquettes. Effectuer des traitements foliaires à intervalles de 7 à 10 jours à compter du début de la floraison, ou lorsque les conditions sont favorables à la maladie, mais avant le développement de la maladie. Utiliser la dose la plus faible et l'intervalle le plus long pour les traitements préventifs. Utiliser la dose la plus forte et l'intervalle le plus court si la maladie est présente.

MODE D'EMPLOI SPÉCIFIQUE – TOUTES LES CULTURES (suite)					
Cultures	**Maladies**	**Doses d'emploi**		**Délai minimal entre le dernier traitement et la récolte (DAAR)**	**Directives particulières**
		mL/ha	**L/ha**		
Cucurbitacées : courge poivrée, pomme de merveille, margose amère, melon amer, courge musquée, calabaza, cantaloup, concombre chinois, okra chinois, courge à la cire, pastèque de Chine, melon à confire, concombre, giraumon, cornichon courge comestible, gourde hechima, courge de Hubbard, gourde hyotan, *Mormodica* spp, melon véritable, citrouille, courge spaghetti, courge d'été, pastèque, courge d'hiver	Mildiou *(Pseudoperonospora cubensis)*	220-292	Application terrestre : 200 - 1000	2 jours	Aux fins de la gestion de la résistance, le fongicide Presidio doit être mélangé en cuve avec une dose homologuée d'un autre fongicide actif contre le pathogène ciblé, mais possédant un mode d'action différent. Appliquer le fongicide Presidio mélangé en cuve avec Bravo 500. Suivre le mode d'emploi le plus restrictif des deux étiquettes. Effectuer des traitements foliaires à intervalles de 7 à 10 jours à compter du début de la floraison, ou lorsque les conditions sont favorables à la maladie, mais avant le développement de la maladie. Utiliser la dose la plus faible et l'intervalle le plus long pour les traitements préventifs. Utiliser la dose la plus forte et l'intervalle le plus court si la maladie est présente.

MODE D'EMPLOI SPÉCIFIQUE – TOUTES LES CULTURES (suite)					
Cultures	**Maladies**	**Doses d'emploi**		**Délai minimal entre le dernier traitement et la récolte (DAAR)**	**Directives particulières**
		mL/ha	**L/ha**		
	Pourriture phytophtoréenne /pourriture du collet ***(Phytophthora capsici*)**	220-292	Application terrestre : 200 - 1000	2 jours	Appliquer sous forme de traitement au sol ou foliaire à intervalles de 7 à 10 jours; commencer dès que les conditions sont favorables à la maladie, et avant le développement de la maladie. Pour un résultat optimal, les traitements devraient débuter dès le semis ou le repiquage. Un maximum de 2 applications sont permises.

MODE D'EMPLOI SPÉCIFIQUE – TOUTES LES CULTURES (suite)					
Cultures	**Maladies**	**Doses d'emploi**		**Délai minimal entre le dernier traitement et la récolte (DAAR)**	**Directives particulières**
		mL/ha	**L/ha**		
Légumes-fruits : Tomates Poivrons	Mildiou (*Phytophthora infestans*) Pourriture phytophthoréenne *(Phytophthora capsici*) (répression)	220-292	Application terrestre : 200-1000	2 jours	Aux fins de la gestion de la résistance, le fongicide Presidio doit mélangé en cuve avec une dose homologuée d'un autre fongicide actif contre le pathogène ciblé, mais possédant un mode d'action différent. Appliquer le fongicide Presidio mélangé en cuve avec Bravo 500 pour le mildiou et avec Revus pour la pourriture phytophtoréenne. Suivre le mode d'emploi le plus restrictif des deux étiquettes. **Pourriture phytophthoréenne :** Appliquer sous forme de traitement au sol ou foliaire à intervalles de 7 à 10 jours; commencer dès que les conditions sont favorables à la maladie, et avant le développement de la maladie. Pour un résultat optimal, les traitements devraient débuter dès le semis ou le repiquage.

MODE D'EMPLOI SPÉCIFIQUE – TOUTES LES CULTURES (suite)					
Cultures	**Maladies**	**Doses d'emploi**		**Délai minimal entre le dernier traitement et la récolte (DAAR)**	**Directives particulières**
		mL/ha	**L/ha**		
Raisins	Mildiou (*Plasmopara viticola*)	220-292	Application terrestre: 200-1000	21 jours	Aux fins de la gestion de la résistance, le fongicide Presidio doit mélangé en cuve avec une dose homologuée d'un autre fongicide actif contre le pathogène ciblé, mais possédant un mode d'action différent. Appliquer le fongicide Presidio mélangé en cuve avec du Captan. Suivre le mode d'emploi le plus restrictif des deux étiquettes. Effectuer des traitements foliaires à intervalles de 7 à 14 jours à compter du début de la floraison, ou lorsque les conditions sont favorables à la maladie, mais avant le développement de la maladie. Utiliser la dose la plus faible et l'intervalle le plus long pour les traitements préventifs. Utiliser la dose la plus forte et l'intervalle le plus court si la maladie est présente.

MODE D'EMPLOI SPÉCIFIQUE – TOUTES LES CULTURES (suite)					
Cultures	**Maladies**	**Doses d'emploi**		**Délai minimal entre le dernier traitement et la récolte (DAAR)**	**Directives particulières**
		mL/ha	**L/ha**		
Légumes-feuilles (sauf ceux du genre *Brassica*) : amarante, épinard chinois cardon, chrysanthème à feuilles comestibles, chrysanthème des jardins, pissenlit, endive, escarole, laitue, (pommée et frisée), arroche, radicchio, rhubarbe, épinard, tétragone (épinard de Nouvelle-Zélande), baselle, bette à cardes	Mildiou (*Bremia lactucae, Peronospora farinosa)*	220-292	Application terrestre : 200-1000	2 jours	Aux fins de la gestion de la résistance, le fongicide Presidio doit être mélangé en cuve avec une dose homologuée d'un autre fongicide actif contre le pathogène ciblé, mais possédant un mode d'action différent. Appliquer le fongicide Presidio mélangé en cuve avec Aliette. Suivre le mode d'emploi le plus restrictif des deux étiquettes. Effectuer des traitements foliaires à intervalles de 7 à 10 jours à compter du début de la floraison, ou lorsque les conditions sont favorables à la maladie, mais avant le développement de la maladie. Utiliser la dose la plus faible et l'intervalle le plus long pour les traitements préventifs. Utiliser la dose la plus forte et l'intervalle le plus court si la maladie est présente.

MODE D'EMPLOI SPÉCIFIQUE – TOUTES LES CULTURES (suite)					
Cultures	**Maladies**	**Doses d'emploi**		**Délai minimal entre le dernier traitement et la récolte (DAAR)**	**Directives particulières**
		mL/ha	**L/ha**		
Pommes de terre	Mildiou (*Phytophthora infestans*)	220-292	Application terrestre : 200-500 Application aérienne (minimum) : 50	7 jours	Aux fins de la gestion de la résistance, le fongicide Presidio doit être mélangé en cuve avec une dose homologuée d'un autre fongicide actif contre le pathogène ciblé, mais possédant un mode d'action différent. Appliquer le fongicide Presidio mélangé en cuve avec Bravo 500. Suivre le mode d'emploi le plus restrictif des deux étiquettes. Effectuer des traitements foliaires à intervalles de 7 à 10 jours; commencer lorsque les conditions sont favorables à la maladie, mais avant le développement de la maladie.
Valent ne fait aucune allégation d'efficacité pour la suppression des maladies après la récolte ou pendant l'entreposage de la culture.					

AVIS À L'ACHETEUR/L'UTILISATEUR : LIRE CE QUI SUIT AVANT D'UTILISER CE PRODUIT POUR L'USAGE SPÉCIAL INDIQUÉ:

Le MODE D'EMPLOI de ce produit pour l'usage spécial décrit dans cette section de l'étiquette a été rédigé par des personnes autres que Valent Canada, Inc. et est homologué par Santé Canada dans le cadre du programme d'extension du profil d'emploi pour les usages limités demandés par les utilisateurs. Valent Canada, Inc. ne formule aucune allégation ni n'offre aucune garantie concernant l'efficacité du produit ou la tolérance des cultures (phytotoxicité) lorsque ce produit est employé sur les cultures figurant ci-dessous. En foi de quoi l'utilisateur assume tous les risques relatifs à l'efficacité du produit et à la tolérance des cultures et accepte de dégager Valent Canada, Inc. de toute responsabilité liée à des réclamations relatives à l'efficacité ou à la phytotoxicité du produit lorsque celui-ci est appliqué aux fins décrites dans la présente étiquette.

MODE D'EMPLOI SUR LES PLANTES ORNEMENTALES D'EXTÉRIEUR (CHAMP ET EN POT)

À cause du grand nombre d'espèces ornementales existantes et de leurs variétés et cultivars et avec l'introduction constante de nouvelles variétés, il est impossible de tester sur le terrain le fongicide Presidio

dans chaque endroit où il est vendu ou dans toutes les combinaisons d'emplacement et de variétés végétales. Pour s'assurer que le fongicide Presidio est compatible avec la variété de plantes ornementales ou cultivar dans vos conditions spécifiques, faire un test sur une petite échelle et observer les signes de phytotoxicité ou d'autres effets secondaires non désirés pendant deux semaines avant de faire des applications à grande échelle.

NOTE: aucune phytotoxicité n'a été observée sur les poinsettias suivant des applications répétées sur un intervalle de 14 jours. Ne pas faire plus d'une application par cycle de culture sur les poinsettias.

Ne pas entrer ni permettre à des travailleurs d'entrer dans les zones traitées durant le délai de sécurité (DS) de 12 heures.

Cultures	**Maladies**	**Doses d'emploi**	**Directives particulières**
Plantes ornementales d'extérieur (champ et en pot) Plantes à massif et fleurs coupées	Mildiou (*Peronospora* spp.)	60-119 mL dans 380 L d'eau Pour les applications foliaires, appliquer la solution de pulvérisation sur toutes les surfaces végétales et au point de ruissellement. Pour le bassinage, utiliser assez de solution pour mouiller la zone des racines des plantes.	Effectuer des traitements foliaires ou par bassinage à intervalles de 14 à 28 jours; commencer lorsque les conditions sont favorables à la maladie, mais avant le développement de la maladie. Utiliser la dose la plus faible et l'intervalle le plus long pour les traitements préventifs. Utiliser la dose la plus forte et l'intervalle le plus court si la maladie est présente. Ne pas appliquer plus de deux applications par cycle de culture.
	Pytophthora couronne et la pourriture des raciness (*Phytophthora* spp.) Pythium pourriture des racines (*Pythium* spp.)	60-119 mL dans 380 L d'eau Pour les applications foliaires, appliquer la solution de pulvérisation sur toutes les surfaces végétales et au point de ruissellement. Pour le bassinage, utiliser assez de solution pour mouiller la zone des racines des plantes.	Aux fins de la gestion de la résistance, le fongicide Presidio doit être mélangé en cuve avec une dose homologuée d'un autre fongicide actif contre le pathogène ciblé, mais possédant un mode d'action différent. Appliquer le fongicide Presidio mélangé en cuve avec Aliette. Suivre le mode d'emploi le plus restrictif des deux étiquettes. Effectuer des traitements foliaires ou par bassinage à intervalles de 14 à 28 jours; commencer lorsque les conditions sont favorables à la maladie, mais avant le développement de la maladie. Utiliser la dose la plus faible et l'intervalle le plus long pour les traitements préventifs. Utiliser la dose la plus forte et l'intervalle le plus court si la maladie est présente. Ne pas appliquer plus de deux applications par cycle de culture.

			Ne pas appliquer de façon séquentielle, en alternance avec un autre fongicide homologué pour une utilisation sur les plantes ornementales.

Presidio™ est une marque de Valent U.S.A. Corporation.